

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FSCF DU 9 AU 12 DECEMBRE 2020 RAPPORT MORAL DU PRESIDENT GENERAL

Mesdames, Messieurs,
Messieurs les présidents d'honneur,
Chers amis ou sympathisants de la Fédération sportive et culturelle de France,

Il y a quatre ans, c'était au Mans, vous m'avez élu avec les membres du comité directeur qui m'ont accompagné tout au long de ce mandat sur un programme d'actions inscrites dans le plan de développement fédéral 2016-2020 (PDF).

Je viens aujourd'hui vous en rendre compte.

1 BILAN DE LA MANDATURE 2016-2020

1.1. L'ENVIRONNEMENT NATIONAL

Affirmer notre positionnement dans notre environnement national et international a été une priorité constante de la mandature.

Nous avons renforcé notre collaboration avec les mouvements sportif, culturel, de jeunesse et d'éducation populaire, en particulier au sein du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP), du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), de la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (COFAC) et des espaces de coopération « ID.Orizon » et du Conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA).
Egalement dans différentes instances que vous me pardonnerez de ne pas toutes citer : l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL), l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA), la Conférence des évêques de France (CEF) ...

La FSCF a participé activement aux travaux de toutes ces instances, au sein de différents groupes de travail ou en réunions plénières.

La mandature qui s'est écoulée a été dominée par le chantier sur la gouvernance initié par le ministère des Sports et le CNOSF.

Dès le début des travaux de coconstruction du nouveau modèle de gouvernance du sport français, nous avons pris part aux structures collégiales de concertation. Notre mobilisation a été totale pour faire valoir la juste place des fédérations affinitaires dans une gouvernance partagée.

Pour alerter la ministre des Sports et les parlementaires sur les problématiques liées à la double licence, à l'élargissement de la délégation aux seules délégataires sur les questions de formation notamment et la mise à disposition des conseillers techniques sportifs, nous avons engagé une action commune avec les fédérations affinitaires.

Sur le sujet de la double licence, un groupe de travail, auquel participait Laurence Sauvez pour les fédérations non olympiques et multisports, a présenté à l'assemblée générale du CNOSF un texte visant à améliorer le cadre des relations inter-fédérations. Cependant, alors qu'avec les fédérations affinitaires nous revendiquons un positionnement social et éducatif au service du sport pour tous, il est peu probable que le « pacte de loyauté » adopté par l'assemblée générale règle le problème lié à l'obligation de délivrer ou non des licences à chaque adhérent. Il est par ailleurs regrettable, à l'heure où unité et coopération sont plus que jamais nécessaires, que des tensions existent avec certaines fédérations délégataires.

A cet instant, permettez-moi de remercier Emmanuelle Bonnet Oulaldj, coprésidente de la FSGT qui nous représente au sein de l'Agence Nationale du Sport (l'ANS), pour son soutien quotidien en faveur des fédérations affinitaires et multisports.

Par ailleurs, au titre de notre collaboration avec le mouvement sportif et les pouvoirs publics, nous avons adhéré au Comité paralympique et sportif français (chargé de la coordination et de la représentation des fédérations sportives qui proposent une offre sportive adaptée aux personnes handicapées) et nous nous sommes inscrits dans les dispositifs « carte passerelle sport scolaire- sport en club », « mon club près de chez moi », « Sport – Santé – Culture – Civisme (2S2C) » et « Service national universel ».

Je veux souligner ici toute l'importance qu'il y a d'être mobilisé pour participer à toutes ces évolutions. Avec les fédérations affinitaires et multisports, nous parvenons collectivement à faire valoir notre vision particulière du sport et de la vie associative comme moyen de contribuer à la formation de citoyens épanouis, capables de s'engager et de contribuer à une société plus fraternelle.

L'audience de la FSCF s'est renforcée auprès des pouvoirs publics. Concernant notre ministère de tutelle chargé des sports, je veux signaler la qualité des rapports que nous avons entretenus – et que nous entretenons encore – avec nos interlocuteurs. Nous nous félicitons, malgré un contexte budgétaire contraint, du soutien financier que les ministères ont apporté à notre engagement en faveur du sport pour tous, des pratiques artistiques amateurs et de l'éducation populaire.

Je tiens à rendre hommage ici à notre directrice technique nationale et à nos conseillers techniques pour leur engagement à nos côtés. Ils contribuent à la reconnaissance de la fédération.

Nous sommes également régulièrement amenés à rencontrer des parlementaires, soit à notre demande, soit à la leur. Ces rencontres permettent toujours de mieux faire connaître la fédération et de faire valoir ses spécificités et son apport sociétal indéniable.

1.2. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au plan international, nos activités ont été centrées sur les relations avec la Fédération internationale catholique d'éducation physique & sportive (FICEP). L'organisation du camp des jeunes et de l'assemblée générale 2017 a été confiée à la FSCF. Le camp des jeunes s'est déroulé sur le site d'Hermancia au bord du Lac Léman dans des conditions exceptionnelles d'encadrement, de logistique et d'environnement. Il a obtenu un soutien financier de l'agence européenne Erasmus +. L'assemblée générale, qui a eu lieu le 2 avril 2017 à Nice, a rassemblé les pays membres de la FICEP et le bureau national FSCF autour d'un séminaire sur le sens et le rôle de la FICEP dans le paysage associatif, animé par M. Thierry Zintz, professeur en management du sport de l'université de Louvain (Belgique). La qualité de l'accueil et le soutien logistique que l'association *La Semeuse de Nice* a bien voulu apporter à cet événement ont contribué à son succès. Nous renouvelons nos remerciements à son président, Jean Fournier et à son directeur M. Christophe Tassano, ainsi qu'à notre vice-présidente Laurence Munoz pour la préparation du séminaire.

Notre consoeur malgache, la FIHEZAMA, a fêté son 70^e anniversaire les 29 et 30 septembre 2018. La FSCF, qui entretient des liens d'amitié avec cette fédération depuis plus de 60 ans, était représentée par notre secrétaire général, Gérard Briaud, notre trésorière, Valérie Belsito et plusieurs membres de l'association « Les Amis de la fédération ». Par ailleurs, soucieux d'apporter notre concours à son développement et améliorer les conditions de vie de ses salariés, nous avons poursuivi - comme nous le faisons depuis 2009 - notre soutien à cette fédération par le versement d'une aide financière chaque année.

2 LES GRANDS CHANTIERS DE LA MANDATURE

2.1 LE PLAN DE DEVELOPPEMENT FEDERAL

Le premier grand chantier de la mandature a été celui concernant la mise en œuvre du Plan de développement fédéral 2016-2020.

Je rappelle qu'il avait été voté en 2017 au congrès de Saint-Marcellin et qu'il comportait 17 axes, 108 actions et 2 grandes thématiques :

1. promouvoir les activités en assurant leur développement ;
2. accompagner le développement sur le territoire par un positionnement fédéral au service du public et une démarche économique durable.

Sa mise en œuvre et sa déclinaison sur le territoire, en conformité avec les valeurs fondatrices de la fédération inscrites dans notre projet éducatif, ont été notre feuille de route. A ce jour, 80% des actions ont été réalisées, certaines ont été abandonnées ou ont été fusionnées, d'autres ont été reportées.

Le développement des activités a guidé notre action.

Nous avons bien sûr soutenu nos activités traditionnelles qui sont le socle de la fédération. Mais nous avons également soutenu et accompagné plusieurs chantiers, par exemple ceux concernant :

- le déploiement de l'éveil de l'enfant sur le territoire ;
- le prolongement du programme Atoutform' avec la création du mouvement « Bouge+ ».
- et le travail réalisé sur le concept GymForm' qui a abouti à la création d'une commission et à l'élaboration d'un plan d'actions qui va pouvoir dès à présent être mis en œuvre.

La stratégie de partenariat de sens a été initiée tout en donnant un nouveau souffle aux partenariats existants grâce à l'organisation de nouveaux événements. L'étude sur la pertinence d'un label « développement durable » a été réalisée et un dispositif de suivi des services civiques sur le territoire a été élaboré.

La communication a été un axe fort de la mandature, en particulier à travers un nouvel accompagnement des organisateurs pour mieux communiquer sur leurs événements, l'organisation d'un événement presse, la réalisation d'une campagne de communication sur l'engagement bénévole mais aussi par la promotion des actions pour l'accès à la pratique pour tous, les Espaces loisirs itinérants, et au profit de l'engagement associatif et citoyen des jeunes avec les sessions SoLeader et d'éveil aux responsabilités, ou encore le renforcement des actions avec la FICEP.

Le soutien au territoire s'est traduit principalement par un accompagnement des employeurs territoriaux à travers les formations et par une communication forte, notamment celle en faveur des événements organisés par les territoires et la création d'outils personnalisables et simple d'utilisation. Les ateliers organisés dans le cadre des grands rassemblements institutionnels ont apporté l'aide nécessaire à l'exercice de la mission des acteurs fédéraux et à la déclinaison du projet de développement sur le territoire.

Par ailleurs, durant l'exercice écoulé, le plan de développement 2020-2024 et le renouvellement des instances dirigeantes ont motivé des rencontres avec les territoires. Le bilan de ces échanges, entre une délégation du national et les structures territoriales, a permis de faire un point de situation et de mieux appréhender les différentes réalités du terrain, de ses attentes, de ses besoins et de les mettre en perspective avec le PDF 2020-2024.

2.2. LE MODELE ECONOMIQUE

L'une des priorités de la mandature concernait également le modèle économique de la fédération. Afin d'avoir une gestion et un management efficaces de notre organisation, un important travail sur la comptabilité analytique a été réalisé par notre trésorière. Cet outil de contrôle de gestion efficace et essentiel de la prise de décision stratégique, nous permet dorénavant de mieux connaître et d'analyser nos coûts, de répartir nos dépenses par nature et d'améliorer la communication financière auprès des acteurs et des instances.

Au cours de la mandature, nous avons poursuivi notre stratégie de communication digitale visant à rationaliser les « processus » de la FSCF et à penser la fédération de demain en anticipant sur les besoins de nos associations et de nos pratiquants. C'est dans cet objectif, qu'après le site vitrine (Lot 1), une partie de l'extranet (Lot 2) réalisés lors des précédentes mandatures, la digitalisation de toutes les offres et services de la fédération (Lot 3 ou logiciel Adagio) est entrée dans sa phase active avec la rédaction d'un cahier des charges. La mise en ligne de certaines fonctionnalités du logiciel, initialement prévue en septembre 2020, a été reportée en 2021 en raison de l'impact de la crise sanitaire.

Je veux également mentionner le « Guide FSCF 2020 » qui a été réalisé. Ce très bel outil de communication et de marketing présente la fédération dans toutes ses composantes et sa diversité. Il s'adresse aux associations, aux pratiquants, aux partenaires publics ou privés et à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre et nous accompagner.

J'en profite pour féliciter et remercier tous les contributeurs, en particulier le service communication et sa responsable Lucie Renault.

Concernant nos ressources, le déficit enregistré en 2017 par notre institut de formation FORMA et le retard de versement de la subvention du ministère des Sports avaient mis la fédération en difficulté de trésorerie. Mais, après quelques mois compliqués et des solutions adaptées, nous avons pu retrouver rapidement une situation comptable saine.

Les soutiens obtenus des ministères (Sports, Culture, Jeunesse, Education populaire et vie associative), sont restés globalement les mêmes durant toute la mandature. A ces aides, se sont ajoutées des subventions conséquentes reçues au titre du plan CNDS « Héritage et Société », pour la création du Lot 3 et pour le développement du concept « Eveil de l'enfant » et de la multiactivité, de la Fondation de France et de l'ANS pour la « mise en place d'auxiliaire de vie associative dans le cadre de pratiques handivalides », et de l'Agence nationale du sport à nouveau dans le cadre des emplois sportifs qualifiés.

S'agissant de la réforme de la tarification et des catégories des titres d'appartenance, nous avons poursuivi le travail d'harmonisation de nos tarifs. La mise en place de diverses règles notamment celle du cadrage des parts régionales et départementales permet d'aller vers une simplification et une unification tout en maintenant les ressources de l'ensemble de nos structures.

Parallèlement, des travaux de réflexion ont été menés avec les trésoriers régionaux pour tenter d'homogénéiser les tarifs régionaux à destination de leurs départements et, par ricochet, de leurs associations adhérentes. La barrière des « cas particuliers » et les visions politiques diverses bloquent cependant l'avancée du processus au niveau des territoires.

Exception faite pour la société Moreau, nous avons reconduit nos accords avec nos partenaires officiels Crédit mutuel, Gymnova et MMA et nos fournisseurs officiels Casal sport, Dima sport et Woodbrass. D'autres conventions ont été signées avec des associations ou des institutions animées par la même philosophie et les mêmes valeurs : la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE), l'association « Voir ensemble » en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes, la fédération du sport scolaire de l'enseignement privé (UGSEL), et l'association « Colosse aux pieds d'argile » pour la sensibilisation sur les violences sexuelles.

Par ailleurs, du partenariat de sens a été développé au cours de la mandature.

Enfin, c'est dans un esprit de coopération et de mise en valeur de nos partenaires que nous avons accueilli le Crédit mutuel, MMA, Gymnova et la société Moreau pour une journée d'échange, de partage et de convivialité le 19 mai 2019 à Saint-Sébastien/Loire dans le cadre du championnat national de gymnastique féminine et masculine.

2.3. LA REVISION DES STATUTS ET DES TEXTES REGLEMENTAIRES

En début de mandature, la mise en application de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République a imposé fin 2016 aux fédérations sportives un nouveau schéma territorial respectant le principe de la concordance entre l'organisation territoriale de notre pays et l'organisation territoriale des fédérations. De nombreux défis ont été relevés pour mettre en place une nouvelle gouvernance nationale et territoriale repensée qui tienne compte de la diversité, de la spécificité et de l'équilibre des territoires. Cette réforme a abouti à la création de 12 nouveaux comités régionaux et à une révision du cadre statutaire et réglementaire.

Pour être en conformité avec le code du sport et conserver l'agrément de la FSCF, les statuts fédéraux et les statuts types des comités régionaux et départementaux ont été modifiés et adaptés et les différents textes règlementaires revus.

Avec quatre ans de recul, nous pouvons faire le constat que cela fonctionne et qu'il n'y a pas de difficultés majeures, même si ce n'est pas toujours facile, notamment en raison de l'étendue géographique de certaines régions. Chaque territoire a mis en place des modalités d'organisation adaptées à sa situation. Pour les conseils d'administration de ces territoires, de nouvelles façons de se réunir, de travailler ont vu le jour. Les confinements que nous avons vécus ont d'ailleurs largement contribué à renforcer et à développer ces dernières. De même, les activités se sont adaptées à l'évolution des territoires.

2.4. LE RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS NATIONALES

Nos commissions nationales ont été renouvelées. Les responsables nationaux et les membres des commissions nationales ont été nommés par le comité directeur avec méthode et rigueur. Les nominations ont été faites en tenant compte des compétences à réunir pour répondre aux missions qui sont les leurs : être porteur d'un projet, promouvoir l'activité, concevoir une offre originale, concevoir un dispositif de formation adapté pour les cadres des associations affiliées et animer un réseau de compétences techniques sur le territoire.

Pour recruter, mobiliser les acteurs et engager la relance des activités, plusieurs assises par activité ou famille d'activités ont été organisées.

A cet instant, je veux saluer et remercier tous les acteurs fédéraux qui ont contribué à la gestion et à l'animation de nos activités durant ce dernier mandat. Je veux ensuite, et d'ores et déjà, mettre à l'honneur celles et ceux qui ont accepté ou accepteront demain ces missions comme responsables nationaux ou membres des commissions techniques. Je veux leur dire avec solennité combien leur engagement est essentiel pour notre avenir.

2.5. LA REORGANISATION FONCTIONNELLE DU SIEGE

Suite aux départs de plusieurs salariés, le comité directeur a souhaité une réorganisation fonctionnelle du siège.

Les travaux sur cette réorganisation ont permis de dégager un fonctionnement qui tienne compte du projet de développement et d'une gestion des ressources humaines adaptée aux nouvelles méthodes de travail. Il a été établi à la faveur d'une coordination et de trois pôles. Deux instances de régulation ont été mises en place : le comité de coordination dont la vocation est de suivre la mise en œuvre du projet de développement et le comité opérationnel qui a pour objet de gérer les affaires courantes et contribuer aux réflexions d'ordre stratégique. C'est dans un climat constructif et grâce à la qualité des relations élus/salariés que la nouvelle organisation s'est mise en place.

2.6. LE CONSEIL DU TERRITOIRE

Une nouvelle entité a vu le jour : il s'agit du conseil du territoire.

Il est composé des membres du bureau fédéral, des présidents des comités régionaux et d'un représentant des territoires d'Outre-mer. Cet organe consultatif, nommé par le comité directeur, s'est réuni avec la direction technique nationale la première fois début 2017. D'autres réunions ont suivi au rythme de deux conseils par an sur des sujets relatifs à l'organisation territoriale, la déclinaison du projet de développement fédéral sur le territoire, la politique tarifaire, l'échange d'expériences et l'actualité.

Si la mandature a permis sa mise en place et révélé son utilité, il faudra néanmoins à l'avenir aller plus loin dans la méthode de participation.

2.7. LE COMITE ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

Les missions du comité éthique et déontologie, créé en début de mandature, sont liées à notre volonté de nous assurer du respect de l'éthique et à l'analyse des cas contraires aux valeurs fédérales, qui ne relèvent pas de l'arbitrage ou de sanctions disciplinaires. Il a rédigé une charte et ses membres veillent à son application.

Il est très probable, au regard des récentes problématiques touchant à l'éthique, que le travail du comité soit encore plus nécessaire et important.

2.8. LA COMMISSION DES REGLEMENTS

La commission des règlements, quant à elle, est née en 2018. Elle a pour objet de veiller à la cohérence du dispositif règlementaire fédéral et à la conformité des programmes techniques : les règlements spécifiques par activité ou par évènement (RGA/RSE).

2.9. LES PROJETS SPORTIFS FEDERAUX

La réforme de la gouvernance du sport s'est traduite par la création de l'ANS qui s'est substituée au Centre national pour le développement du sport (CNDS). Une des premières actions marquantes de l'agence a été de confier la gestion de la part régionale de l'ex CNDS (c'est-à-dire le soutien financier des actions des clubs et comités) aux fédérations en capacité de présenter :

- leur propre projet sportif fédéral (PSF) ou plan de développement ;
- des critères précis d'attribution des crédits ;
- la mise en place d'une organisation garantissant la transparence et l'équité.

La FSCF, déjà dotée d'un projet sportif fédéral, a été retenue pour intégrer l'expérimentation en 2019 de déclinaison de son plan de développement au titre de la part territoriale.

Sous le pilotage « politico-technique » du secrétaire général et de la directrice technique nationale, une commission nationale d'instruction composée de 18 membres issus de tout le territoire, avec l'appui des trois cadres techniques nationaux et de deux salariés du siège, a instruit les demandes et fait des propositions d'attribution au comité directeur de juin.

La fédération avait un montant de 515 625 euros à attribuer en 2020 contre 483 700 en 2019.

L'agence a validé à chaque fois les décisions d'attribution du comité directeur.

Après ces deux éditions qui nous ont permis d'en maîtriser tous les rouages, nous allons pouvoir affiner nos critères d'attribution pour que ce dispositif soit un véritable levier pour accompagner la mise en œuvre de nos projets de développement et soutenir de manière ciblée nos associations et comités.

2.10. LA FORMATION

La formation fédérale

La formation fédérale, à tous les niveaux de responsabilités (animateur, formateur ou dirigeant), a été au cœur de nos préoccupations. Des évolutions importantes ont été réalisées.

Pour répondre à certains objectifs du PDF 2016-2020, les élus en charge de la formation et la commission nationale de formation ont tout d'abord repensé et réorganisé le cursus du brevet d'animateur, afin de s'adapter aux contraintes actuelles, à la concurrence et de proposer des formations de qualité en adéquation avec les attentes de nos associations. Pour faire suite à cette 1ère étape, c'est le cursus post brevet d'animateur fédéral qui a été retravaillé. Il comporte dorénavant trois filières : animateur expert, animateur spécialisé et formateur. Une formation plus courte, plus abordable et efficace. Les objectifs de ces 3 cursus ont été bien définis pour répondre aux besoins de compétences techniques, pédagogiques pour le développement des activités sur l'ensemble du territoire.

Pour assurer la pérennité de nos structures, la formation des ressources humaines politiques et managériales s'est poursuivie, notamment via le séminaire d'accompagnement des dirigeants fédéraux.

Par ailleurs, les acteurs du secteur BAFA se sont dotés d'un classeur pédagogique pour les stagiaires et les formateurs conformément au cahier des charges de l'habilitation nationale BAFA-BAFD dont dispose la fédération.

Les formations professionnelles

Après une année 2017 particulièrement difficile, notre institut de formation FORMA' a retrouvé un équilibre financier grâce à un plan de redressement qui a permis de réduire les charges, mais surtout d'identifier des axes de croissance et de développement dans un secteur très concurrentiel.

L'investissement de son directeur, Guillaume Garreau, et de ses collaborateurs a permis d'atteindre les objectifs qui avaient été fixés et de répondre aux nouvelles exigences issues de la réforme de la formation professionnelle.

Je veux féliciter et remercier ici toute l'équipe d'avoir relevé ce défi avec courage et détermination, avec le soutien sans faille de Gérard Briaud qui représente la fédération au sein de Forma'.

Au cours des exercices qui ont suivi, FORMA a poursuivi la gestion des formations professionnelles et son accompagnement des formations fédérales en synergie avec les comités régionaux et les commissions nationales.

Depuis 2018, et encore à ce jour, le secteur de la formation subit de profondes réformes qui soumettent les organismes de formation à de très fortes contraintes. Le rôle de FORMA' est donc essentiel dans l'accompagnement des territoires car il est de plus en plus difficile - et à terme impossible - pour les territoires dont ce n'est ni le métier ni l'activité principale de mettre en place des formations accueillant tous les publics (demandeurs d'emploi, personnes prises en charge...).

Enfin, la certification qualité Qualiopi obtenue par notre organisme de formation a été un vrai motif de fierté. En effet, FORMA' devient l'un des premiers organismes de formation d'une fédération sportive à obtenir cette reconnaissance qui garantit la qualité de l'organisme de formation tant sur ses actions de formations, que sur ses processus internes. Elle est indispensable pour les organismes de formations qui reçoivent des financements publics ou mutualisés comme ceux venant des opérateurs de compétences (OPCO), du compte personnel de formation (CPF) ou encore de pôle Emploi.

2.11. LES MOMENTS FORTS DE LA MANDATURE

Tout d'abord et pour mémoire, après le départ de Louis-Michel Renier, la fonction d'aumônier national a été successivement occupée par Marcel Nezan et Gilles Morin dont c'est aujourd'hui le premier congrès. Nous avons le plaisir de l'accueillir parmi nous. Bienvenue, cher Gilles !

Plusieurs évènements importants ont jalonné la mandature :

- le colloque santé « Le rôle des associations dans le sport-santé » organisé le 3 février 2017 au siège fédéral et en webinaire ;
- le 7^e petit déjeuner ID.Orizon sur le thème « la prescription de l'activité physique » qui a eu lieu au siège le 9 février 2018 ;
- les deux premières éditions du Festival des Arts qui se sont déroulés à Bergerac le 5 mai 2018 et à Autun le 4 mai 2019.
- également la journée de présentation à la presse de l'activité Eveil de l'enfant le 22 janvier 2018 au siège fédéral, relayée dans l'émission « Les maternelles » sur France 5.

Les évènements commémoratifs du 120^e anniversaire de notre institution ont été les marqueurs forts de l'année 2018 avec :

- le lancement du 120^e avec la remise du livre de notre directeur honoraire, Jean-Marie Jouaret « La Fédération sport et culture, une institution historiquement originale » à la ministre des Sports, Mme Laura Flessel, le 12 janvier lors de la cérémonie des vœux ;
- le ravivage de la flamme sous l'Arc de triomphe suivi d'un remarquable Requiem de Mozart donné par les choristes et les musiciens de la fédération en l'église de La Madeleine à Paris le 23 juin avec en première partie la composition « Objectif 120 » créée pour l'occasion par Jean Jacques Caplier.
- Le colloque « Des acteurs au cœur des enjeux associatifs : l'exemple de la FSCF » et le 106^e congrès national qui ont eu lieu à Rennes du 29 novembre au 2 décembre 2018.

Je renouvelle mes remerciements et ceux du comité directeur aux scientifiques qui ont apporté leur éclairage et leur expertise aux travaux, à notre vice-présidente, Laurence Munoz, pour la préparation et l'animation du colloque.

Je remercie également les organisateurs des manifestations et les participants. Quel que soit leur niveau d'engagement, ils ont contribué à leur succès.

Comme vous le voyez nos réussites ont été nombreuses. Mais, je manquerais d'objectivité si je n'abordais pas, sans complaisance et fermeté, quelques fragilités.

Notre première fragilité réside dans l'érosion relative du nombre de nos licenciés et de nos associations. Je l'ai souvent rappelé, notre offre d'activité doit s'adapter à un environnement concurrentiel exigeant. C'est par une offre d'activités accessibles au plus grand nombre, innovantes et originales que nous pourrions atteindre nos objectifs de développement. Dans un contexte incertain, garantir notre autonomie est une nécessité.

Notre seconde faiblesse tient aux difficultés que nous rencontrons depuis plusieurs saisons pour maintenir l'organisation de compétitions nationales, faute de candidats à l'organisation ou pour remplir certains stages - comme les séjours SoLeader - faute de participation suffisante. Je regrette que ces deux sujets ne trouvent pas davantage d'échos. Il conviendra sans doute de nous interroger sur leur concept, leur format et leur évolution.

Notre troisième difficulté touche aux problèmes d'incivilités et de déviances auxquels nous avons été confrontés (agressions verbales d'arbitres, consommations excessives d'alcool, ...). Ces agissements sont inacceptables parce qu'ils sont contraires à l'esprit sportif et aux valeurs de notre projet éducatif.

Face à de tels comportements, notre position a été - et sera - toujours très ferme : tout comportement qui portera atteinte aux valeurs fondamentales de notre institution sera sanctionné.

* * *

Avant de clore ce bilan, permettez-moi de revenir quelques instants sur le contexte particulier de la crise sanitaire.

La pandémie que nous traversons impacte profondément et durablement tous les secteurs d'activité. La fédération n'a pas échappé à ses conséquences. Durant les temps de confinement et les mois qui ont suivi, nous avons maintenu le lien avec nos adhérents et accompagné les structures les plus précaires pour les aider à surmonter les difficultés liées à la baisse d'activité ou à l'annulation de certains événements. Avec le comité directeur, nous avons souhaité soutenir nos associations par deux gestes forts. Le premier a concerné la mise en place d'un dispositif d'aide financière exceptionnelle (PGE), le

second a consisté à ne pas appeler la part fédérale des réaffiliations pour la saison 2020 (près de 195 000 euros).

Si nous mesurons chaque jour les effets négatifs de la crise, force est de constater que la pandémie a également eu des aspects positifs. Au sein de notre fédération, elle a révélé la capacité des acteurs fédéraux à se mobiliser et à s'adapter pour surmonter les difficultés. Un nouvel élan a été trouvé et de nombreuses initiatives inédites ont vu le jour au sein de nos associations

3 CONCLUSION : MA CANDIDATURE, MON ENGAGEMENT

Mesdames, Messieurs,

J'ai dressé le bilan de la mandature 2016-2020.

A ce bilan, je dois associer tous ceux qui durant ces quatre dernières années ont mis leur compétence et leur énergie au service de la vie fédérale, élus du comité directeur, des comités régionaux et départementaux, acteurs de nos activités, responsables et membres de nos commissions, organisateurs, juges, arbitres, salariés de toutes nos structures et tout spécialement du siège fédéral et de la direction technique nationale.

Je remercie chacune et chacun d'entre eux.

A cette reconnaissance, j'associe aussi tous ceux dont ce sera le premier mandat. En se mettant au service de notre fédération, ils témoignent de leur volonté d'adhérer à son projet. J'y vois un gage de réussite.

J'ai la conviction que si chacun apporte sa part d'engagement à la réalisation de notre PDF nous réussirons à construire la fédération de demain.

C'est fort de cette conviction que j'ai sollicité de nouveau vos suffrages.

Lorsque je me suis présenté à la présidence de la fédération mon engagement reposait sur trois mots clés : fidélité, adaptation et développement.

En 2016 au congrès du Mans, j'avais rappelé que :

- ma fidélité à notre histoire, à nos valeurs, à notre projet éducatif, était acquise et inébranlable ;

- l'adaptation de notre fédération, permanente et continue, était incontournable ;
- le développement, mené collectivement, était la seule voie d'une transmission réussie.

A ces trois mots, j'en ajoute aujourd'hui un quatrième : « conviction ».

Oui, j'ai la conviction de la force de notre projet commun. Sa force repose sur deux choses essentielles, les valeurs éducatives sur lesquelles il s'appuie et son pragmatisme.

J'ai la conviction que nous disposons de fabuleux atouts :

- notre capacité à nous adapter et à surmonter les obstacles ;
- notre potentiel à progresser sans jamais renoncer à notre spécificité et aux valeurs qui justifient encore aujourd'hui notre action et nos 122 ans d'existence ;
- l'immense vivier de nos bénévoles, qui, avec humilité, font vivre notre « fédé » par leur engagement et leur générosité.

Cette conviction, c'est le sentiment qui m'anima, comme chaque jour depuis que j'exerce mes fonctions, si vous m'avez fait l'honneur de me confier pour un nouveau mandat les destinées de la Fédération.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder pendant les huit années de ma présidence.

Christian Babonneau